

ASSURANCE MOTOS EN THAILANDE (PHUKET)

Posté par suzieONE - le 27 Février 2011 à 12:40

<http://www.ninas-cars.com>

UNE GRANDE PREMIERE A PHUKET CONCERNANT LES ASSURANCES MOTOS.

Il faut bien se rendre à l'évidence les assurances motos en Thaïlande ne couvre pas grand chose en cas de sérieux pépins. Mais cette saison j'ai loué chez un français à Phuket qui propose du concrét et je me permets car c'est une grande première de lui faire de la pub:

Ninas-cars à Chalong propose maintenant, ils sont probablement les seuls sur l'ile de phuket, une assurance pour la location de motos/scooters. cette assurance couvre la globalité des dégats sur la moto louée en cas d'accident< une franchise de 1000 bahts est pratiquée. cette assurance coute 50 bahts par jour, avec un maximun de 1000 bahts en cas de location mensuelle.

Visiter son site

A+

Suze

Re: ASSURANCE MOTOS EN THAILANDE (PHUKET)

Posté par Administrateur - le 27 Février 2011 à 15:24

En effet, c'est un sujet qu'il faut aborder et qu'on traitera aussi dans un sujet sur le site.

Les assurances pour motos et scooters en Thaïlande sont essentielles ! Il y a quand même pas mal d'accidents de touristes, plus ou moins graves ! les vols sont aussi des choses qui arrivent !

A voir ce que cette assurance couvre vraiment, mais c'est une bonne idée de proposer une assurance plus complète !

PS : Je ne peux pas accéder au site ? Erreur d'URL ?

Merci de l'info en tout cas !

Re: ASSURANCE MOTOS EN THAILANDE (PHUKET)

Posté par suzieONE - le 27 Février 2011 à 20:00

Exact. l'URL est ninas-car.com

Salut

=====